

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marchés financiers internationaux Question au Gouvernement n° 83

Texte de la question

MONNAIES FAIBLES, EURO FORT ET FONDS SOUVERAINS

M. le président. La parole est à M. Jacques Myard, pour le groupe UMP.

M. Jacques Myard. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi et, en son absence, à M. le secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur.

À la fin de la semaine dernière, une réunion du G7 s'est tenue à Washington. Mme Christine Lagarde y a participé et elle était même la première femme à siéger au sein de cette instance. Selon la presse, le G7 a traité du problème des monnaies faibles et aussi d'un certain nombre de sujets tels que les fonds souverains, voire vautours.

Certes, la faiblesse du yuan chinois pose un problème à l'économie et au commerce international. Mais, on ne peut pas ignorer la cherté de l'euro due à la politique monétaire menée par la Banque centrale européenne, politique totalement inappropriée, notamment à l'état de l'économie française.

Quant aux fonds souverains et vautours, ils montrent la naïveté du tout-libéralisme au niveau mondial. (" Très bien! " sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.) Les États doivent se doter de moyens pour contrôler un certain nombre d'acquisitions réalisées sur ces bases.

Alors, monsieur le secrétaire d'État, quel bilan tirez-vous de cette réunion du G7 ? Quelles initiatives la France va-t-elle prendre au niveau européen et mondial pour parvenir à un réajustement des monnaies afin que l'économie française ne soit pas constamment pénalisée ? Quelles initiatives allez-vous surtout prendre en matière de politique industrielle, tant au niveau français qu'européen, pour pouvoir contrôler un certain nombre de mouvements parfaitement inadmissibles. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur.

M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur. Monsieur Myard, les questions que vous posez sont tout à fait légitimes ("Ah!" sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine) et croyez bien que le Gouvernement y est très attentif.

Christine Lagarde aurait souhaité vous répondre mais, en ce moment, elle préside la conférence sur l'emploi et le pouvoir d'achat. Souffrez que je la remplace.

Ce week-end, vous l'avez rappelé, elle se trouvait avec M. Christian Noyer, le gouverneur de la Banque de France, à la réunion du G7 à Washington. À cette occasion et à l'initiative de la France, le communiqué commun comporte un ajout : un appel à l'appréciation accélérée du yuan chinois. Car vous avez raison de souligner qu'il existe un paradoxe entre la sous-évaluation manifeste du yuan et les exceptionnels excédents commerciaux de la Chine. Toujours à l'initiative de la France, les autorités américaines ont reconnu que le dollar devait s'apprécier.

Quant aux fonds dits souverains, ces fonds d'État créés grâce aux excédents commerciaux accumulés par certains pays, ils posent un problème de transparence et de diversification de leurs investissements. Il ne faut pas nier qu'ils peuvent jouer un rôle utile dans le financement de l'économie mondiale, mais leur manque de transparence est source de difficultés. C'est la raison pour laquelle - toujours à l'initiative de la France et de Christine Lagarde - le FMI et l'OCDE réfléchissent au meilleur moyen d'assurer la transparence de ces fonds

que vous appelez " vautours " et que nous qualifierons de souverains, si vous le permettez. Donc, la France est très attentive et elle ne restera pas absente sur le terrain de la régulation. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. et du groupe Nouveau Centre.)

Données clés

Auteur: M. Jacques Myard

Circonscription: Yvelines (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 83 Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Entreprises et commerce extérieur Ministère attributaire : Entreprises et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 octobre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 octobre 2007